

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****4ÈME Réunion de 2016****Séance du 19 octobre 2016**

CD20161019_43

id. 2880

L'an deux mille seize le dix neuf octobre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme NEGRE)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum : 16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

BASE DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE

Il convient, lors de la présente réunion, d'entériner divers ajustements sur le budget de la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint Nicolas de la Grave et d'adopter les tarifs 2017 de cette structure, étant précisé que ceux-ci ont été approuvés par le Conseil de Gestion lors de sa réunion du 4 octobre dernier.

Monsieur le Président propose, en préambule, un ~~rapide retour sur la saison~~
2016 :

- accueil de 3 081 élèves (dont 2 397 élèves tarn-et-garonnais) en séjour, ce qui représente **une hausse de 12,80 % par rapport à 2015** ;
- pour sa 4ème année d'existence, « Plage 82 » a ouvert ses portes du 1er juillet au 31 août 2016 et a accueilli près de 30 000 visiteurs, dont 66 % de tarn-et-garonnais. Cela représente une augmentation de 15% par rapport à la saison 2015 ;
- 16 associations locales (contre douze en 2015) ont été partenaires, à titre gracieux, pour proposer des animations diverses telles que : initiation à l'aviron, balades en voilier, zumba, yoga, lecture, sulky, molkky (jeu de quilles), ping-pong, spectacle de clowns, beach basket, beach tennis, grand jeux en bois, pêche...
- un feu d'artifice a été tiré pour la première fois au large du confluent et a offert un spectacle apprécié de tous pour l'ouverture de la saison de « plage 82 » ;
- une **enquête de satisfaction** a été conduite par nos services et fait apparaître une satisfaction générale de tous les visiteurs. Le point fort est la qualité du service proposé ;
- des **campagnes de communication** autour des activités de la base de loisirs se poursuivent. Les projets pédagogiques de la structure sont présentés dans les écoles de notre département. Les contacts ont été élargis aux organismes et groupements tels que les comités d'entreprises, associations culturelles et sportives, centres de loisirs susceptibles d'être en recherche de ce type de sites, d'hébergements, ou d'activités. Celles-ci seront reconduites et encore développées en 2017.
- **lors des journées du goût**, adaptées spécialement au public le plus jeune d'écoles maternelles et élémentaires et organisées entre octobre et novembre, nos animateurs accueilleront 800 enfants issus des écoles de tarn-et-garonne, soit **25% de plus qu'en 2015**.

SAISON 2017

En perspective de la saison 2017, Monsieur le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur la grille tarifaire des prestations de la Base de Loisirs, jointe en annexe. Cette dernière tient compte, non seulement de l'évolution économique générale, du budget global de la Base, mais aussi des ajustements nécessaires quant à la qualité des offres des prestations.

Il propose aussi à l'Assemblée de se prononcer sur la reconduction de « Plage 82 » en 2017 avec une ouverture du 1er juillet au 31 août.

Les projets socio-éducatifs, sportifs, continuent d'évoluer et d'être adaptés aux différents publics accueillis.

La base de loisirs poursuit ainsi son développement : le planning prévisionnel des réservations d'hébergement avec ou sans activités annonce d'ores et déjà un bon taux de remplissage avec à ce jour l'enregistrement de 75% des réservations de 2016.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion du 4 octobre 2016,

Vu l'avis de la commission éducation, enseignement supérieur, sport

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Prend acte du bilan de la saison 2016 détaillé ci-dessus ;
- Approuve la grille tarifaire 2017 des prestations ci-annexée, qui tient compte de l'évolution économique générale, du budget global de la base et des ajustements nécessaires quant à la finalité des offres des prestations ;
- Décide la reconduction de "Plage 82" en 2017 avec ouverture du 1er juillet au 31 août.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC